

# L'évacuation des civils de la Poche de Saint-Nazaire (septembre 1944)

Le 4 septembre 1944, Antoine Benedetti<sup>1</sup>, sous-préfet de Saint-Nazaire, responsable de l'administration française dans la Poche, écrit au maire de Saint-Nazaire pour l'informer des modalités de l'évacuation prévue du 5 au 9 septembre. Il s'agit de la première évacuation organisée depuis la création de la Poche. Cette lettre est conservée aux Archives municipales de Saint-Nazaire sous la cote 1 W 11.

La poussée des Alliés en Normandie à partir de juin 1944 pour libérer le pays, force les Allemands à se replier. Sur le littoral français de la côte atlantique, on compte cinq poches de résistance allemandes : Brest, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle et Royan.

La Poche de Saint-Nazaire (ou forteresse de Saint-Nazaire, *festung* en allemand) prend le nom de son épiceutre même si son territoire dépasse largement la superficie de la ville de Saint-Nazaire. La base sous-marine, centre nerveux du dispositif militaire allemand, en est le cœur. Quinze jours après la formation de la Poche, la question des évacuations se pose.

La lettre du sous-préfet Benedetti

De Saint-Nazaire évacuée à la Poche de Saint-Nazaire

Une évacuation négociée au sommet

5 septembre 1944 : la première évacuation se fait à pied

## De Saint-Nazaire évacuée à la Poche de Saint-Nazaire

De juin 1940 à juin 1943, une cinquantaine de bombardements aériens alliés détruisent la ville à plus de 80% et touchent les villes voisines.



<sup>1</sup> Nommé par Vichy, Antoine Benedetti est confirmé par le nouveau gouvernement de De Gaulle. Après la destruction de Saint-Nazaire, les services de la sous-préfecture sont installés en mairie de Pontchâteau avec une antenne à La Baule.

# L'évacuation des civils de la Poche de Saint-Nazaire (septembre 1944)



*Saint-Nazaire en ruines : photographies issues des collections des Archives municipales de Saint-Nazaire (cote 3NUM, collection particulière)*

Dès mars 1943, la population est évacuée vers la Brière et les communes voisines de la Presqu'île guérandaise. En moins de quinze jours, la population nazairienne passe de 48 000 habitants à 15 000 le jour et 6000 la nuit. Durant l'hiver 1943-1944, à peine une soixantaine de personnes vit dans les décombres.

En août 1944, l'encerclement des troupes allemandes basées à Saint-Nazaire condamne à l'isolement les habitants d'un vaste territoire de 1800 km<sup>2</sup> autour de la ville : 28 000 soldats allemands et 130 000 civils français<sup>2</sup>, se trouvent piégés par plus



de 15 000 hommes de bataillons résistants français et unités militaires américaines. À la stabilisation de la ligne de front le 18 août 1944 la Poche représente grossièrement un cercle avec aux extrémités Saint-Dolay et Pornic (ligne nord-sud) et Le Croisic et Bouvron (ligne ouest-est). La Vilaine et le canal de Nantes à Brest forment au nord une frontière naturelle.

## Une évacuation négociée au sommet<sup>3</sup>

Dès le 4 septembre 1944, le sous-préfet de Saint-Nazaire, Antoine Benedetti, responsable de l'administration française dans la Poche, écrit au maire de Saint-Nazaire, pour l'informer des modalités de l'évacuation prévue du 5 au 9 septembre. Les conditions et horaires à respecter sont stricts pour le

<sup>2</sup> Les chiffres varient d'une source à une autre : de 28 000 à 32 000 soldats allemands, de 124 000 à 130 000 civils français.

<sup>3</sup> Les habitants de la Poche obéissent à une administration qui n'existe plus à l'échelle du pays. Le sous-préfet de Saint Nazaire est toujours en place et ce sont les lois de Vichy qui s'appliquent sur le périmètre de la Poche, alors que la République est instaurée hors de ce périmètre. Les décisions font l'objet de négociations avec l'occupant.

# L'évacuation des civils de la Poche de Saint-Nazaire (septembre 1944)

franchissement de la ligne de démarcation ; les hostilités sont à ce moment suspendues. Les maires des communes voisines reçoivent les mêmes indications car l'évacuation s'adresse à l'ensemble des civils vivant au sein de la Poche.

À l'automne 1944, les conditions de vie des civils se dégradent rapidement avec des pénuries alimentaire et sanitaire. Le sentiment d'enfermement et d'isolement, la problématique du ravitaillement, les bombardements rendent la vie quotidienne des empochés difficile. Les légumes et autres denrées alimentaires produits dans les fermes à la campagne servent au ravitaillement des paysans, des citadins et en partie aux colis des prisonniers de guerre. Cependant la vie en campagne n'est pas plus aisée qu'en ville car l'occupant fouille et réquisitionne les fermes à tout moment.

Les Allemands souhaitent évacuer près de 40 000 personnes, considérées comme des « bouches inutiles », car une population affamée représente à leurs yeux un danger pour une troupe d'occupation. Lors des négociations entre occupants et occupés, un contre argument est néanmoins avancé par les Allemands pour s'opposer à une évacuation des civils ; ils pensent que ces derniers une fois évacués pourraient renseigner les autorités françaises sur les positions et effectifs des troupes en place. Les Américains sont dans un premier temps opposés aux évacuations qui pourraient permettre aux occupants d'accroître leur possibilité de ravitaillement.

Les négociations ont lieu à la villa Aéraki à La Baule et donnent naissance à une « convention entre les belligérants » établie en trois langues, français, allemand et anglais.

## 5 septembre 1944 : la première évacuation se fait à pied

L'évacuation s'adresse aux volontaires. Seuls les gendarmes, les hommes ayant un grade d'officier dans l'armée française et les fonctionnaires ne peuvent se porter candidats car ils sont nécessaires au bon fonctionnement de la vie courante dans les communes de la Poche.

Le sous-préfet établit trois catégories des potentiels candidats à l'évacuation :

- Les « éléments douteux »
- Les ouvriers au chômage et étrangers à la région :  
Les industries traditionnelles de la région nazairienne (chantiers navals, industrie aéronautique, fonderies, raffinerie de pétrole) sont en baisse d'activité en raison de la destruction de certaines installations et aux pénuries.
- Les familles : celles qui peuvent être logées à l'extérieur de la Poche

L'accord pour la première évacuation est négocié avec M. Nory, directeur des services d'urgence de la Croix-Rouge pour les problèmes relatifs au transport et aux ravitaillements. Hormis les départs spontanés lors de la fermeture de la Poche, cette évacuation est la première qui relève d'une décision institutionnelle. Elle est la seule qui se fera à pied, les suivantes le seront par convois ferroviaires.

# L'évacuation des civils de la Poche de Saint-Nazaire (septembre 1944)

La décision prise est l'évacuation par le nord de la Loire. Les volontaires rejoignent à pied la route de Savenay à Saint-Etienne puis traversent les lignes par la gare de Cordemais. Escortés par la gendarmerie de Pornichet puis par celle de Pontchâteau, les civils sont aussi veillés par les secouristes de la Croix-Rouge. Des véhicules sont utilisés pour le transport des malades, des femmes et des enfants. Deux gîtes d'étape postés sur le parcours (à Montoir et Savenay<sup>4</sup>) proposent des ravitaillements.

Les bagages sont autorisés mais réduits à ce que chaque famille peut porter seule, ainsi que les bicyclettes, qui, exceptionnellement, ne feront pas l'objet de réquisitions.

À l'arrivée en zone libre, les réfugiés sont soumis à des interrogatoires. Tout d'abord soupçonnés de collaboration, ils renseignent les autorités françaises sur les unités allemandes, puis sont transférés dans des centres d'accueil et de transit, et enfin acheminés vers les cantons voisins de Loire-Inférieure et les départements limitrophes.

Courant octobre 1944 sont organisées d'autres évacuations, mais ferroviaires cette fois-ci. À Cordemais, les voies de chemins de fer qui avaient été coupées sont remises en état momentanément ; les rails sont démontés après chaque passage. On dénombre six convois entre le 23 et le 28 octobre, puis sept du 18 au 25 janvier 1945, et enfin quatre du 18 au 21 février 1945<sup>5</sup>. Les gares de départ sont Le Croisic, Guérande, Saint-Gildas et Savenay. Les enfants et les malades sont installés dans des voitures voyageurs, les autres dans des wagons à bestiaux. 13 000 personnes quittent ainsi le territoire de la Poche.



La signature de la reddition de la Poche a lieu le 8 mai 1945, jour de la capitulation de l'Allemagne, mais les Allemands ne rendent les armes que trois jours plus tard à Bouvron. Les réfugiés nazairiens ne peuvent encore retourner dans leur ville détruite, à cause des problèmes de ravitaillement, de logements et des dangers des mines. Le déblaiement des ruines et la construction de logements provisoires débutent en juin 1945.

*Saint-Nazaire en ruines : photographies issues des collections des Archives municipales de Saint-Nazaire (cote 3NUM, collection particulière)*

<sup>4</sup> L'hippodrome de la Touchelais, à l'est de Savenay, est utilisé comme site d'accueil pour les réfugiés.

<sup>5</sup> Environ 7000 personnes ont pu être évacuées grâce à ces convois.

# L'évacuation des civils de la Poche de Saint-Nazaire (septembre 1944)

## POUR EN SAVOIR PLUS : SOURCES COMPLEMENTAIRES

### Archives municipales de Saint-Nazaire

- « La Poche de Saint-Nazaire du 4 août 1944 au 11 mai 1945 », in Cahier de l'Aremors n°2 (Association de recherches et d'études du mouvement ouvrier de la région de Saint-Nazaire)
- PILVEN LE SEVELLEC Janine et Yves, *Les délaissés de la Libération, La vie de tous les jours dans la Poche de Saint-Nazaire août 1944 – 11 mai 1945*, Nantes, Ouest Editions et Université inter-âges de Nantes, 1995.
- SICARD Daniel, *Saint-Nazaire : la guerre, l'Occupation, la Libération 1939-1945*, Editions Ouest-France, mémorial de Caen, Ville de Saint-Nazaire, 1994.
- BRAEUER Luc, *L'incroyable histoire de la Poche de Saint-Nazaire*, Editions Le grand blockhaus, 2012.

### 1 W 11 (Versement du secrétariat général)

- Faits de guerre : 1941 à 1950.
- Épuration, enquêtes de moralité : 1945 à 1948.
- Évacuation de la population : enfants réfugiés, 1943 à 1947.
- Prisonniers de guerre, correspondance et liste des troupes françaises : 1943 à 1945 et 1945 à 1949.
- Occupation allemande.
- Instructions de l'Officier HONNEF : 1941 à 1958.
- Réception de fin d'année en faveur de l'Ambassadeur de France M. DE BIRON : 1943.
- Conseil des Prud'hommes : 1945 à 1950.

1941-1958

### 3 J : Fonds Campredon (La défense passive à Saint-Nazaire)

#### 3 J / 25

Alertes aux bombardements : bordereaux d'alertes 1940-1943 mentionnant la date, les heures, les victimes et dégâts. 1940-1943

#### 3 J / 32

Bombardements et attaques : fiches signalétiques, listes de victimes, listes d'impact, articles de presse (dossiers par bombardement du 12 juin 1940 au 29 juin 1943, contient notamment des comptes rendus et témoignages sur l'opération Chariot du 28 mars 1942), liste des bombardements de septembre 1939 à décembre 1943, attestations, correspondance. 1941-1962

#### 3 J / 29

Événements sur le secteur : démission de François Blancho, maire de Saint-Nazaire : discours (19 juillet 1941) ; bombardements de 1942 et 1944 à Saint-Nazaire et Donges : questionnaires vierges, rapports. 1941-1944

#### 3 J / 23

Récit des bombardements de Saint-Nazaire et de Nantes : récit, rapports, coupures de presse. 1943-1944

### 107 W 924 (Versement du Cabinet du maire)

50<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la Poche de Saint-Nazaire : interventions, discours, communiqués de presse de Joël Batteux, Maire de Saint-Nazaire. 1995

# L'évacuation des civils de la Poche de Saint-Nazaire (septembre 1944)

## **224 W 49** (Versement du service communication)

Commémorations. - Opération Chariot (1992) ; 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la poche de Saint-Nazaire, organisation (1994-1995) ; 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la poche de Saint-Nazaire, organisation (2004-2005).

## **326 W 11** (Versement de la Direction de la communication)

Commémorations et événements. - 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Saint-Nazaire. 1985

## **350 W 18**

Dossier de presse : "Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la poche : du 16 décembre 2004 au 20 mai 2005". 2005

## *Archives départementales de Loire-Atlantique*

### **80 W 19** (Versement de la Préfecture)

Zone côtière (région nazairienne) : instructions, cartes, rapport de l'inspecteur de la Santé sur l'organisation sanitaire des postes de secours dans les centres d'accueil et de passage de réfugiés, correspondance. 1940-1944

### **1694 W 69** (Versement de la Préfecture)

Poche de Saint-Nazaire.- Affaires générales : instructions, notes d'information, affiches, correspondance (relative notamment au ravitaillement, l'évacuation, la composition des municipalités depuis 1935, la situation économique...). 1944-1946

### **1803 W** - Fonds de la sous-préfecture de Saint-Nazaire, 1940-1946

### **2066 W 26** (Versement de la Direction départementale de la santé)

Correspondance relative notamment aux ambulances de la Défense passive de Paris mises à la disposition de la ville de Nantes ; poche de Saint-Nazaire (état sanitaire, évacuation, ravitaillement...) : correspondance, factures. 1944-1947

### **Fonds du Cabinet du préfet, 1940-1946.**

Une partie est consacrée aux affaires de guerre : relations avec l'occupant, statut des juifs, camps d'internement (du Croisic et du Pouliguen, de Choisel à Châteaubriant, de la Forge à Moisdon-la-Rivière), les bombardements, la poche de Saint-Nazaire.